

DSK: ces témoins qui prennent contact avec Me de Montbrial

Mots clés : AFFAIRE DSK, ENQUETE, Thibault De Montbrial, Nafissatou Diallo, Dominique Strauss-Kahn

Par Laurence De Charette

22/07/2011 | Mise à jour : 20:46

Réactions (210)

S'ABONNER AU FIGARO.FR



Me Thibault Montbrial est intervenu dans plusieurs affaires médiatiques comme l'affaire Clearstream ou encore celle de Karachi.

L'avocat français de Nafissatou Diallo reçoit de nombreux appels de personnes qui se disent victimes ou de simples observateurs.

L'homme dérange. La mission de **Thibault de Montbrial**, l'avocat français de Nafissatou Diallo, chargé de voir si d'autres éventuelles victimes de DSK se manifestent en France, a beau être inédite en France, elle suscite de nombreuses réactions. Le correspondant français de Kenneth Thomson ne «chôme pas», selon son expression. L'avocat américain s'était mis en quête d'un homologue français, après que son cabinet a reçu un grand nombre d'appels émanant de l'Hexagone. Il a choisi l'un des cabinets pénalistes les plus connus de Paris, mais aussi un avocat bilingue déjà considéré comme « atypique ». Malgré les critiques d'une partie de ses confrères, hostiles à ces méthodes américaines, le Français s'est mis très

discrètement au travail. De même qu'un enquêteur de terrain mandaté par Kenneth Thomson.

Leurs travaux ont connu un coup d'accélérateur depuis le 1er juillet dernier. En donnant le sentiment que l'«affaire DSK» pouvait être close rapidement et sans procès, faute de crédibilité de l'accusatrice, le dernier rebondissement procédural a suscité de nombreux appels. «La façon dont le fait procédural du 1er juillet a été présenté dans les médias français, une présentation dénaturée sans doute sous influence de communicants professionnels, visant à laisser penser que DSK avait été lavé de tout soupçon, est apparue insupportable à un certain nombre de gens », explique Thibault de Montbrial, se refusant toutefois à tout commentaire chiffré. Charge ensuite à l'avocat de trier le bon grain de l'ivraie au sein des témoignages qui lui parviennent de personnes estimant avoir connu un «sort» proche de celui de **Tristane Banon**, ou de simples témoins de faits. L'homme ne prend jamais personne au téléphone. Il exige mails ou courriers de ses interlocuteurs, ce qui permet, estime-t-il, un premier test de sérieux et de motivation.

Détectives privés

Beaucoup de ses confrères observent cette démarche, que certains qualifient «d'appel à témoin», d'un œil soupçonneux. Le débat s'est emballé au sein du Conseil de l'ordre de Paris, si bien que le bâtonnier de Paris, Jean Castelain, a voulu y voir plus clair. Il vient de trancher, estimant, après analyse de la convention passée entre l'avocat français et son confrère new-yorkais, qu'elle ne comporte «aucune clause contraire » aux «principes essentiels » de la profession. Thibault de Montbrial s'est engagé à ne défendre lui-même aucune des éventuelles plaignantes qui se manifesteraient dans ce cadre. Il n'enquête pas sur leur dossier, leur conseillant de prendre un autre avocat. «Il n'est pas question que je défende d'autres personnes dans cette affaire que Mme Diallo», souligne-t-il.

«En réalité, il y aura un avant et un après DSK dans la pratique des avocats français, prédit Christophe Ayela, pénaliste parisien également coutumier de la procédure américaine. Les professionnels se donneront, je crois, à l'avenir plus de liberté pour défendre efficacement leurs clients, par exemple dans la recherche de témoins, comme les Américains.» De nombreuses «robes noires» ont déjà l'habitude de travailler, comme les Américains, avec des cabinets de détectives privés, rebaptisés, pour les affaires commerciales, «intelligence économique». Les «privés» se sont d'ailleurs déjà mis en ordre de bataille, dans l'espoir que la suppression annoncée du juge d'instruction leur offre la possibilité de seconder des avocats dont le poids augmenterait dans la procédure. «C'est un débat indispensable, explique Thibault de Montbrial. En dehors de l'affaire DSK et des passions qu'elle suscite, il faudra bien aborder la question de l'avocat-enquêteur.»

LIRE AUSSI:

» [Les personnages-clefs de l'affaire DSK](#)

» [DSK: un avocat français pour Nafissatou Diallo](#)



L'affaire DSK



Par Laurence De Charette